

## I Modalités disponibles

Presentiel ou en distanciel (selon réglementation)

## I Durée de la formation

Durée de la formation : 6 heures.

## I Public

Exploitants d'entreprises du secteur des Cafés Hôtels Restaurants, Discothèques.  
Accessibilité à tout pour tous.

## I Prérequis

Module de 1 jour réservé aux personnes justifiant d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le secteur en tant qu'exploitant d'établissement

## I Formateur

Formateur confirmé dans l'exercice de ses fonctions, avec les compétences pédagogiques à mettre en œuvre les formations et une expertise technique des thèmes enseignés.

## I Méthodologie et moyens pédagogiques

Notre approche alterne apports théoriques, exercices pratiques et/ou études de cas et des mises en situation simulées utilisant des méthodes d'animation actives et permettant une meilleure compréhension pour une acquisition de connaissance

Tous les cas pratiques sont adaptés au contexte professionnel.

Méthodes interactive basée sur l'échange et le partage favorisant une dynamique de groupe positive et constructive.

## I Objectifs

Sensibiliser et responsabiliser les exploitants de CHRD aux obligations particulières de la vente d'alcool.

Permettre au débitant de boissons d'avoir une meilleure connaissance des nombreuses normes législatives, réglementaires et jurisprudentielles .

Former l'exploitant à la prévention et à la lutte contre l'abus d'alcool et aux différentes nuisances que peuvent occasionnées l'exploitation mal contrôlée d'un CHRD.

Connaître les risques de sanctions spécifiques aux débits de boissons.

Connaître les spécificités réglementaires locales et les obligations en matière d'animation d'un débit de boissons.

## I Suivi et évaluation

Évaluation en cours de formation sur des cas pratiques. Passage d'un test d'évaluation des connaissances (QCM).

## I Financement

Tarif de la formation : 210,00 € HT soit 252,00 € TTC

## I Satisfaction

Taux de satisfaction global : Non calculé

Délai d'accès de 16 à 30 jours selon le financement demandé.

Contactez le service formation continue pour obtenir un devis ou toute assistance technique lors de formation à distance.  
Informations complémentaires disponibles sur notre site Internet : [www.cfahconseil.com](http://www.cfahconseil.com)

H&C Conseil 6 Place de Regensburg 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tel : 0473932592 - Siret 42924994900075

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° : 83 63 03371 63 auprès de la Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes

## I Contenu

### I. Le cadre législatif et réglementaire

Les sources de droit et les applications

La codification des dispositions relatives aux débits de boissons dans le code de la santé publique

La police administrative générale (code des collectivités territoriales)

La police administrative spéciale (code de la santé publique)

### II. Actualisation des connaissances

Les conditions liées à la personne Les conditions liées à la licence La vie d'une licence

Les déclarations préalables à l'ouverture Les obligations liées à l'établissement

Les obligations en matière de prévention et de protection de la santé publique et aspects pratiques

Les obligations en matière de prévention et de protection de l'ordre public et aspects pratiques Les fermetures administratives

Les fermetures judiciaires.

Délai d'accès de 16 à 30 jours selon le financement demandé.

Contactez le service formation continue pour obtenir un devis ou toute assistance technique lors de formation à distance.

Informations complémentaires disponibles sur notre site Internet : [www.cfahconseil.com](http://www.cfahconseil.com)

H&C Conseil 6 Place de Regensburg 63000 CLERMONT-FERRAND

Tel : 0473932592 - Siret 42924994900075

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° : 83 63 03371 63 auprès de la Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes